

L'INSERM s'est déclaré satisfait de son accord avec le Conseil de la Recherche Médicale. Il souhaite également pouvoir bénéficier de la procédure des mois-chercheurs.

L'examen de la coopération sur les thèmes prioritaires définis au cours de la 6ème session de la Commission Mixte tenue à Vancouver (biotechnologies, espace, océanographie) appelle les commentaires suivants :

En ce qui concerne les Biotechnologies, les principaux acteurs ont été l'INRA pour la France et Agriculture Canada. Cette coopération est active, satisfaisante et se traduit par un flux permanent d'échanges.

Pour l'Espace, les intervenants sont pour la France le CNES, pour le Canada différents centres de recherche qui ont été regroupés récemment dans une future Agence Spatiale. La coopération scientifique dans ce domaine pourrait être plus diversifiée. A cet effet deux thèmes ont été identifiés pour être mis en oeuvre : la physiologie humaine dans l'espace et les applications de la télédétection. Une étude plus fine des complémentarités entre les industries spatiales de nos deux pays pourrait conduire également à une coopération plus substantielle.

L'Océanologie, domaine actuellement en veilleuse continue toutefois de retenir toute l'attention. Certains programmes sont en cours de réalisation.

En ce qui concerne les thèmes prospectifs, les propositions de coopération sur les Technologies des régions froides se sont traduites par la mise en oeuvre de programmes dont les acteurs sont du côté français le LCPC et le CNRS, du côté canadien le CNRC , C CORE et les universités du Manitoba et Carleton.

En ce qui concerne les Matériaux nouveaux, la coopération s'est réalisée notamment dans le cadre CNRS/CNRC.

De nouveaux projets présentés à la commission Mixte devraient assurer la relance de ce secteur.

Dans le domaine des Télécommunications et de l'Informatique des demandes canadiennes n'ont pas encore suscité l'intérêt d'opérateurs français.

Quant aux autres secteurs, pour les Transports terrestres, le programme prévu s'est partiellement réalisé. En ce qui concerne l'Aviation civile, la présence de VSNA au Ministère des Transports du Canada a assuré une permanence de notre coopération technologique.

L'Environnement a retenu l'attention des deux parties. Une mission exploratoire française a permis de recenser des thèmes possibles de coopération.